



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2009

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil neuf, le quatorze décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. R. ZALLIO – M. F. ANDRE – Mme M. REUZE – Mme C. GAUTHIER.

Absents représentés

Mme C. EYMARD-ANDRY par M. C. DELPUECH - Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON par M. P. RACINE – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD - M. C. TORRE par M. R. ZALLIO - Mme MC. BARTHES par Mme C. GAUTHIER.

Absents :

/

Mme M. FLEURY a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ADOPTE la fiscalité locale 2010 : maintien des taux d'imposition
- APPROUVE le vote du Budget Primitif 2010
- APPROUVE la politique d'action sociale en faveur des agents de la Commune de Combs-la-Ville
- FIXE la tarification du camp d'hiver 2010
- ADOPTE le principe de rétrocession dans le domaine public communal d'une partie des parcelles cadastrées AE n°9 et AE n°12 sises rue d'Icare, appartenant à la SA d'HLM Trois Moulins Habitat
- APPROUVE la modification du Plan d'Occupation des sols de la Commune de Combs-la-Ville après enquête publique
- APPROUVE le projet de Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- ADOPTE la modification du règlement intérieur de la salle André Malraux
- ADOPTE la modification du règlement intérieur des Maisons de Quartier
- ADOPTE la décision modificative n°4 au budget primitif 2009

Guy GEOFFROY
Député Maire